

## Fiche qualité de l'enquête mensuelle de conjoncture dans les services

CONTACT	
<b>Pays</b>	France
<b>Enquête</b>	Enquête mensuelle de conjoncture dans les services
<b>Service enquêteur responsable</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture
<b>Année de référence des données</b>	2014
<b>Date de réalisation de ce bilan</b>	Juillet 2015

METHODOLOGIE	
<b>Population de référence</b>	1,2 million d'entreprises de services
<b>Base de sondage</b>	Répertoire statistique SIRUS
<b>Taille de la base de sondage</b>	1,2 million d'entreprises de services
<b>Caractéristiques de la base de sondage</b>	Numéro d'identification de l'entreprise (SIREN), adresse, code d'activité principale, effectif salarié et chiffre d'affaires.
<b>Mise à jour de la base de sondage</b>	Tous les ans ou tous les 2 ans, SIRUS est mis à jour en continu
<b>Méthode d'échantillonnage</b>	<p>Sondage stratifié par secteur d'activité (APE) et chiffre d'affaires.</p> <p>Strate exhaustive : entreprises de chiffre d'affaires annuel supérieur à 45 millions d'euros ; seuil porté à 30 millions d'euros dans le secteur du transport.</p> <p>Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises ;</li> <li>- Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.</li> </ul>
<b>Taille de l'échantillon</b>	Environ 4 500 entreprises.
<b>Taux de couverture</b>	0,3 % des entreprises de la population de référence
<b>Précision</b>	De 1 à 3 points de soldes d'opinion.
<b>Couverture sectorielle</b>	<p>La quasi-totalité des services aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transports routiers de marchandises, messagerie et fret express : codes 49.41A, 49.41B, 49.41C, 52.29A et 53.20Z de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2</li> <li>- hébergement et restauration : codes NAF 55.10Z, 55.20Z, 56.10A, 56.10B, 56.10C, 56.21Z, 56.30Z</li> <li>- information et communication : divisions 58 à 63</li> <li>- activités immobilières : division 68 de la NAF (hors 68.32B)</li> <li>- activités spécialisées, scientifiques et techniques : divisions</li> </ul>

	<p>69, 70, 71, 73 et 74 (hors 70.10Z)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- activités de services administratifs et de soutien : divisions 77 à 82 (hors 81.30Z)</li> <li>- autres activités de services : divisions 95 et 96.</li> </ul>
<b>Taux de réponse</b>	<p>Juin 2014 - juin 2015 :</p> <p>Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 73 %</p> <p>Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 88 %</p>
<b>Traitement de la non-réponse</b>	<p>Pour les questions qualitatives, le traitement de la non-réponse est opéré selon une méthode propre aux enquêtes de conjoncture, appelée méthode de l'échantillon constant. Cela consiste soit à imputer au mois M la réponse du mois M-1, soit à interpoler la réponse du mois M-1 à partir des réponses des deux occurrences contiguës M-2 et M.</p>
<b>Redressements et pondérations</b>	<p>Le redressement par pondération se fait en deux étapes :-</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du chiffre d'affaires ou de l'effectif salarié ;</li> <li>- pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des Enquêtes Sectorielles Annuelles (ESA), suivant les questions, le chiffre d'affaires ou l'effectif salarié.</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	Mensuelle.
<b>Mode de collecte</b>	Postale ou par internet depuis mai 2006.
<b>Période de collecte</b>	Les trois premières semaines du mois de l'enquête.
<b>Diffusion</b>	<p>Date de publication de l'enquête : entre le 20 et le 25 du mois courant.</p> <p>Envoi à la DG-ECFIN 5 jours ouvrables avant la fin du mois</p>
<b>Compléments d'information</b>	<p>Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.</p>